

Bruxelles, le 15 juillet 2010

## 5 bougies pour les droits des enfants dans la Coopération au développement

### Plan Belgique et la Plate-forme DECD requièrent plus d'investissements de l'État belge

**Le 19 juillet 2005, les droits de l'enfant sont devenus un thème transsectoriel de la loi belge relative à la coopération internationale. Concrètement, cela signifie que dans chaque mesure, programme ou projet de coopération au développement, une attention particulière doit être portée aux enfants et leurs droits. Des avancées importantes peuvent être soulignées. Il reste cependant des progrès à faire : les droits de millions d'enfants dans le monde sont toujours bafoués.**

Plan Belgique, Unicef Belgique et ECPAT Belgique se sont battus pour cette modification de loi. Ensemble, ils ont d'ailleurs érigé la Plate-forme DECD (Droits de l'enfant dans la coopération au développement) et ont participé à l'élaboration de la note stratégique « Le respect des droits de l'enfant dans la coopération au développement » qui détermine la manière dont la Belgique doit intégrer ce thème dans la pratique.

Ces 5 dernières années, la Belgique s'est focalisée sur la lutte contre le travail des enfants et l'utilisation des enfants soldats. **Toutes les autres formes de violations des droits de l'enfant restent malheureusement trop sous-exposées dans la politique belge de coopération au développement. On ne peut dès lors pas encore parler d'approche transsectorielle.**

Les **enfants de moins de 18 ans** représentent plus d'**1/3** de la population des pays en développement. Il est dès lors impossible de réduire la pauvreté structurelle dans le Sud sans tenir compte des droits des enfants. En juin dernier, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a formulé ses observations finales et une liste de recommandations à la Belgique. Parmi celles-ci : **augmenter l'attention octroyée aux droits de l'enfant dans la Coopération au développement** et en faire une priorité dans ses accords de collaboration avec ses pays partenaires.

La Plate-forme DECD recommande en outre que les autorités politiques belges :

- Intègrent les droits de l'enfant dans **toutes leurs notes thématiques** (enseignement, santé publique, infrastructure) ;
- Développent un **système de surveillance, de rapportage et d'évaluation** pour mesurer les efforts du gouvernement belge relatifs aux droits des enfants dans la coopération au développement ;

La situation de millions d'enfants dans le monde est toujours **critique** :

- **101 millions** d'enfants ne sont pas scolarisés
- **8,8 millions** d'enfants **décèdent** avant l'âge de 5 ans
- **150 millions** d'enfants sont soumis à une **forme de travail**
- **17,5 millions** d'enfants sont orphelins du **SIDA**
- **51 millions** d'enfants par an ne sont **pas enregistrés** et sont ainsi privés de leurs droits.

*Source : Unicef, State of the World's Children 2009*

- Octroient des **moyens complémentaires** afin d'augmenter les efforts des différents acteurs de la coopération au développement ;
- **Appuient l'engagement des acteurs de la société civile** impliqués dans la mise en œuvre des pratiques susceptibles d'améliorer la condition des enfants et de leur environnement social, en leur donnant un rôle actif dans ce processus.

> En savoir plus sur le travail de plaidoyer de Plan Belgique :

<http://www.planbelgique.be/que-fait-plan/plaidoyer/>

---

[www.planbelgique.be](http://www.planbelgique.be)

*Plan Belgique est une ONG de développement centré sur l'enfant, indépendante et membre de la coalition internationale Plan, qui soutient des projets dans 48 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Plan existe depuis 1937 et s'est donné pour mission d'améliorer à long terme les conditions de vie des enfants dans les pays en développement. Et ce, afin qu'ils puissent exprimer pleinement leur potentiel dans un monde qui respecte leurs droits, conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Grâce à tous ceux qui parrainent déjà un enfant en Belgique, 38.500 Filleul(e)s Plan peuvent se construire un avenir.*